



COMMISSION DE DISCIPLINE

Foot 534

Président de séance : Bernard CHENEVAL.

Secrétaire de séance : Sandrine DEGORNET.

Membres présents : Pierre BERNARD, Denis MOUCHET, Isabelle BLANCHET, Grégoire MOSCATO.

Réunion du lundi 26-09-2022

Publié le jeudi 29-09-2022

Toute personne sanctionnée (joueur, éducateur ou dirigeant) est tenu de nous faire parvenir un rapport détaillé dans les 48 heures.

Toutes absences non officiellement justifiées lors d'une audition ou d'une confrontation (certificat médical, de scolarité, de l'employeur) ne seront pas prises en compte et seront sanctionnées par une amende d'un montant de 100€.

Délégation acceptée.

Attendu le paragraphe 3 du barème disciplinaire annexé aux règlements généraux de la F.F.F. indiquant que :

Les sanctions de référence prévues aux articles 4 à 9 du présent barème s'appliquent lorsque les infractions qu'elles répriment sont commises par le biais de tout support de communication, y compris les réseaux sociaux.

Si l'infraction revêt un caractère public, le quel peut être retenu si les faits dont il est question ont été accessibles à un large public (voir non limité), inconnu (non identifié) et/ou imprévisible (sans lien étroit entre les personnes le constituant), cela constitue une circonstance aggravante.

Vous avez la possibilité de consulter l'intégralité du dossier disciplinaire au siège du District à Ville La Grand en prenant rendez-vous.

DEMANDES DE RAPPORT

US PRINGY :

Match n° 24967482 - Senior D5 – Poule E du 17/09/2022

CO CHAVANOD 3 – US PRINGY 3



Demande de rapport au joueur VITTET Johan sur son tacle pendant la rencontre, et ce, pour le samedi 01/10/2022 dernier délai.

CO CHAVANOD :

Match n° 24967482 - Senior D5 – Poule E du 17/09/2022

CO CHAVANOD 3 – US PRINGY 3

Demande de certificat médical s'il en a été établi un pour le joueur MELAINE Sacha, et ce, pour le samedi 01/10/2022 dernier délai.

ES MEYTHET :

Match n° 24801506 - Senior D3 – Poule C du 18/09/2022

MEYTHET 1 - FAVERGES PORTUGAIS 1

Demande de rapport au joueur DI ROSA Gianni sur les propos tenus envers l'arbitre pendant la rencontre, et ce, pour le samedi 01/10/2022 dernier délai.

US PRINGY :

Match n° 24800716 - Senior D2 – Poule B du 18/09/2022

CS LA BALME DE SILLINGY – US PRINGY 2

Demande de rapport au dirigeant MARTINEZ Joan sur les propos tenus envers l'arbitre pendant la rencontre, et ce, pour le samedi 01/10/2022 dernier délai.

CONVOICATIONS AUDITIONS

Dossier N° 1-533/01100922

Match Festival U13, 1^{er} tour du 10/09/2022

CSP AMPHION – SS ALLINGES

Sont convoqués le lundi 10 octobre 2022 à 19 heures 30.

L'arbitre :

DESCAMPS Alexandre, accompagné de son représentant légal

SS ALLINGES :

Le président ou son représentant

PICOT Maxime, éducateur

Madame DESCAMPS, maman de l'arbitre

CSP AMPHION :

Le Président ou son représentant

LOBOUE Ryan, éducateur

SAIDI Nordine, papa de Noam

Monsieur CHRIFI, papa de Nassim

Madame CHRIFI, maman de Nassim

FETAJ Erti, papa



Dossier N° 2-533/51653-1

Match n° 24802027 – Séniors D4 – Poule D du 11/09/2022

US PERS JUSSY – FC FORON 3

Sont convoqués le lundi 10 octobre 2022 à 18 heures 30.

L'arbitre :

DUPUIS Rémi (US PERS JUSSY)

US PERS JUSSY :

Le président ou son représentant
JACQUEMOUD Nicolas, arbitre assistant
LEFEVRE Loïc, délégué
BALLADE Christophe, éducateur
DELIEUTRAZ Ludovic, joueur n° 7
STANCEVIC Vuk, joueur n° 13

FC FORON :

Le Président ou son représentant
NADER Mustapha, éducateur
BENDIA Samir, dirigeant
GRIENE Rahouf, joueur n° 11
MATMANIVONG Eddy, joueur, n° 9
DA SILVA SOARES Emmanuel Diogo, joueur n° 1

Dossier N° 3-534/51393-1

Match n° 24801503 – Séniors D3 – Poule C du 18/09/2022

ES SEYNOD – ASP VILLAZ

Sont convoqués le lundi 17 octobre 2022 à 18 heures 30.

L'arbitre :

HOUSNI Wassim

ES SEYNOD :

Le président ou son représentant
BOUCHARABA Ali, éducateur
DJAJA Edis, joueur n° 1